

L' inflation bride la hausse de la consommation

La consommation et les revenus peinent à retrouver un rythme aussi soutenu qu'avant la crise. Le redémarrage, amorcé l'an dernier après une année 2009 difficile, s'essouffle, à cause d'une inflation plus élevée en 2011. Les salaires distribués par certains secteurs comme la construction ou l'hébergement et la restauration rebondissent néanmoins.

La consommation des ménages augmente de 3,3 % en valeur, comme en 2010. Dans le même temps, l'inflation progresse nettement (+ 2,5 %, après + 1,5 % en 2010 sur les produits marchands). En conséquence, la consommation en euros constants (en volume) progresse plus modestement (+ 1,2 % après + 1,6 % en 2010). Depuis trois ans, la consommation des ménages piétine. Elle n'augmente que de 1,2 % en volume en moyenne annuelle, soit 3 points de moins par rapport à la moyenne des 10 années précédentes (+ 4,3 %).

La valeur des biens de consommation importés augmente modérément (+ 2,9 %). Les importations de produits d'habillement, cuir et chaussures (+ 6,5 %), de savons, produits d'entretien et parfumerie (+ 7 %) et d'appareils ménagers (+ 7,8 %)

sont les plus dynamiques. A contrario, les importations d'articles de joaillerie, bijouterie et instruments de musique (- 9,1 %) et de produits de l'édition (- 4,6 %) se contractent. La valeur des importations de voitures particulières repart à la hausse (+ 16,2 %), après deux années de baisse.

Le ralentissement de la consommation est lié au revenu des ménages réunionnais. En valeur, le revenu disponible brut (RDBM) croît de 3,5 %. Affecté par l'inflation, le RDBM n'augmente plus que de 1,1 % en volume (*graphique 1* et *tableau 1*). Ce niveau est le plus bas observé pour La Réunion depuis le début des années 90. L'accroissement de la population, combiné à l'inflation, plombe le RDBM par habitant en volume à - 0,3 %, malgré une hausse de 2,1 % en valeur.

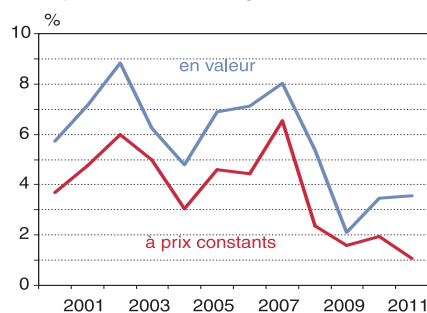
La masse salariale poursuit son redressement

La masse salariale, composant principal du revenu, progresse de 2,9 % en 2011 et confirme ainsi le regain amorcé en 2010 (+ 2,6 %). La masse salariale distribuée croît de 5,3 % dans la construction. Cette hausse fait suite à une période difficile : - 7,6 % en 2010 et - 15,4 % en 2009. La reprise de l'emploi dans le secteur, soutenue par la commande publique et la construction de logements sociaux, relève le niveau de la masse salariale.

Les industries extractives bénéficient du regain du BTP, avec une croissance de la masse salariale de 5,4 %. Les salaires distribués dans les industries manufacturières hors cokéfaction et raffinage augmentent de 1,7 %, soit une progression plus faible que dans les autres secteurs industriels.

Dans le secteur tertiaire, l'hébergement et la restauration profitent de la bonne saison

■ Graphique 1 - Évolution du revenu disponible des ménages



Source : Cerom, comptes rapides.



Consommation-Revenus

■ Tableau 1 - Évolution du revenu disponible des ménages en %

	Total		Par habitant	
	en valeur	en volume	en valeur	en volume
2010-2011	3,5	1,1	2,1	- 0,3
Moyenne annuelle 2001-2011	5,6	3,6	4,2	2,3

Source : Cerom, comptes rapides.

Le revenu disponible brut des ménages est constitué des revenus d'activité perçus (salaires et revenus des non salariés), des prestations sociales versées, du solde des revenus du patrimoine (intérêts et revenus financiers reçus moins ceux versés), ainsi que du solde des autres transferts (notamment assurances). Du total de ces revenus sont déduits les cotisations sociales et les impôts directs payés par les ménages (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, CRDS).

touristique, avec une hausse de la somme des salaires versés de 10,5 %. Les masses salariales augmentent aussi sensiblement dans les activités financières et d'assurances (+ 7,7 %), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+ 7,1 %) et les services administratifs et de soutien (+ 6,6 %).

Les salaires versés dans le secteur public progressent faiblement (+ 0,6 %), suite à l'augmentation minime du point d'indice de la fonction publique (+ 0,25 % en moyenne annuelle) et à la stabilité des effectifs dans les collectivités locales.

Dans le secteur privé, la revalorisation du salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) est de 1,8 % en moyenne annuelle. Le Smic a été revalorisé deux fois en 2011, passant dans un premier temps de 8,86 euros à 9 euros au 1^{er} janvier 2011 puis à 9,19 euros au 1^{er} décembre 2011.

Rebond des retraites et des prestations versées par la CAF

Les prestations sociales en espèces (hors remboursement de sécurité sociale et allocation logement) complètent les revenus des ménages : leur montant augmente de 4,6 % en 2011.

Les prestations de l'assurance chômage progressent, témoignant des difficultés du marché du travail : les allocations et aides aux demandeurs d'emploi ont culminé à 503 millions en 2010. En 2011, la durée de la crise provoque une augmentation des demandeurs d'emplois en fin de droits. Le nombre d'allocataires indemnisés diminue de 1 165 personnes ainsi que les allocations chômage versées (- 2,6 %), marquant une plus forte précarisation des demandeurs d'emploi.

Le montant total alloué par la caisse d'allocation familiale augmente de 8,0 %. Cette forte progression contraste avec le régime modéré des trois années précédentes (+ 1,4 % en moyenne annuelle). Hors logement, la somme totale des prestations distribuées par la caisse est de 1,21 milliard d'euros en 2011.

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011 dans les DOM, le revenu de solidarité active (RSA) se substitue au revenu minimum d'insertion (RMI) et à l'allocation parent isolé (API). Le RSA complète les revenus salariaux modestes et assure un revenu minimum aux personnes dénuées de ressources. Au cours de l'année 2011, plus de 98 000 personnes ont bénéficié du RSA, socle ou activité.

La valeur des pensions de retraites versées croît de 7,1 % et atteint 1,16 milliard d'euros, rompant ainsi avec les décélérations successives depuis 2008.

En place depuis 2009, le revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA) complète les revenus inférieurs ou égaux à 1,4 Smic dans les DOM. Marqué par de nouvelles conditions de distribution plus restrictives, le nombre de bénéficiaires du RSTA diminue, ainsi que les montants distribués : 75 millions d'euros en 2011, soit 24 % de moins qu'en 2010. ■

Cédric RÉALE
Insee La Réunion-Mayotte